

# Association Coopérer pour l'Autre. Lycée

## Rapport moral d'activités 2022



Validé en AG le 13 mai 2023

Notre Association a six ans. C'est à la fois une jeune association mais aussi un tournant car, passé le dynamisme euphorique des débuts et la crise sanitaire qui a mis à rude épreuve tous les collectifs, il s'agit de poursuivre en structurant le travail et s'inscrire dans la durée en lâchant rien que notre exigence de qualité pour les professionnels et d'engagements pour notre jeunesse.

C'est dans la clinique du quotidien qu'il me semble nécessaire de trouver le sens de notre action pour résister à la mise à mal du lien social et de ses outils : les institutions.

Nous recueillons aujourd'hui les fruits du travail opéré (formations, conférences, expérimentations ans les classes) ces quelques dernières années. À nous de poursuivre en prenant appui sur les expériences, en les formalisant et en les partageant. Le dynamisme des groupes de travail et les activités mises en place en témoignent.

Notre fidélité aux propos de Fernand Oury : « Ne rien dire que nous n'ayons fait », ne se dément pas. En effet, plus que jamais, les principes de l'Association fondée sur les pratiques institutionnelles semblent une réponse pertinente à cette désarticulation du collectif et de l'individuel. Des conférenciers de renom, des chercheurs et des praticiens aguerris nous font confiance et répondent toujours favorablement à nos invitations.

Du côté du territoire, le choix de ne pas oublier les professionnels dans nos objectifs associatifs est pertinent : nos conférences font salle comble (et même au-delà) et nous sommes sollicités pour mettre en place des formations, expérimentations ou des régulations d'équipes. Agir sur les professionnels, travailler ensemble, est un incontournable pour la prise en charges des jeunes

**Mais de prime abord**, ce sont nos retours enthousiastes sur les mises en œuvre pédagogiques ou autres pratiques institutionnelles et la créativité dans nos pratiques professionnelles, qui donnent du sens à notre engagement.

## 1. L'engagement bénévole et les Groupes de Travail Coopératifs.

En 2022, suite aux formations mises en place et grâce aux conférences, mais surtout par le partage plus informel des expériences pédagogiques réussies, l'Association s'est enrichi de nouveaux adhérents. Notre force et notre originalité tiennent à la variété des cultures professionnelles des membres de l'Association.

Aussi, à ce jour, le cœur de l'Association (son noyau dur) est constitué d'une quarantaine de personnes qui œuvrent directement pour notre projet. Une quarantaine d'autres personnes sont identifiées comme « sympathisants » : ils connaissent le projet et suivent les événements. Enfin, la mailing liste est constituée de 600 personnes qui ont suivi au moins une conférence.

En ce qui concerne les membres actifs, l'engagement est compté en termes d'heures pour être valorisé et entrer dans la comptabilité associative.

En 2022, ce sont 1.202 heures bénévoles soit 12.020 €. Cet engagement témoigne d'un dynamisme de l'Association qui ne faiblit pas.

## 2. Les activités

### 2.1. La réflexion sur une structure innovante

La création d'une structure est directement liée au contexte politique dans lequel elle évolue. En 2022, le contexte électoral fige tout projet. Ainsi, il était indispensable d'attendre les élections présidentielle et la nomination du nouveau Recteur, pour formuler une demande d'audience, puisque c'est au niveau de l'Académie que se décide la création de structures lycéennes.

Pour autant, le soutien au niveau départemental, par sa proximité et la connaissance des besoins d'un territoire, est indispensable. Pour mémoire, le travail a été amorcé en mars 2021 par une audience auprès de Monsieur Mendivé, Directeur Académique des Services de l'EN d'Indre et Loire et se poursuivent par des échanges réguliers. Suite à un entretien entre M. Le DASEN et AV Brotons, le 25 novembre 2022, cela s'est traduit par la proposition de faire transiter la demande d'audience au Recteur sous couvert du DASEN. C'est un engagement fort.

Un travail préparatoire à la demande d'audience, au niveau académique (sollicitations des Directeurs de services et conseillers du Recteur), s'est également engagé en 2022 et poursuivi en 2023.

### 2.2. Gestion du Pôle Ressource CréaPIC : Créativité Pédagogies et Pratiques Institutionnelles Coopératives



Ouvert dans les locaux du Lycée Descartes en novembre 2020 (convention reconduite entre le Proviseur du Lycée Descartes et l'Association représentée par sa présidente), le Pôle Ressource est installé au 16 rue Emile Zola à Tours. Les réunions associatives et formations se tiennent dans ce lieu.

Il constitue la clef de voûte de toutes les activités, **tiers lieu éducatif** entre les praticiens et les chercheurs, il permet le rayonnement des pédagogies coopératives et constitue un outil au service des projets et de la réflexion.

La **bibliothèque** est régulièrement enrichie : ce sont près de 300 titres qui sont mis à disposition des membres de l'Association. Nous avons mis en place un système de fiches et un numéro d'inventaire pour une gestion facilitée.

### 2.3. Les conférences :

Cette année, deux conférences ont été réalisées : Le **mercredi 11 avril 2022** : Aziz Jellab (IGESR) : « L'école à l'épreuve des incertitudes. » et le **jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022** : Sébastien Ponnou (MDC en sciences de l'éducation et psychologue) : « À l'écoute des enfants hyperactifs : État des lieux de la recherche sur le TDAH »

D'autres conférences en préparation pour 2023, nous ont aussi beaucoup mobilisé : Le colloque Marty (sept conférenciers) et la conférence Bernard Golse.

En projet : Cycle Gouverner, l'autre métier impossible.

### 2.4. Mars 2022 : Troisième journée de la session de formation pour les membres actifs de l'Association : Initiation et perfectionnement à la Pédagogie Institutionnelle et coopérative.

En octobre 2021, pendant les vacances scolaires, dix-sept membres de l'Association ont suivi deux jours de stages divisés en deux niveaux : sept participants de niveau Perfectionnement et dix participants de niveau Initiation. Cette configuration nouvelle qui rassemble « petits et grands » fut riche en découverte et en partage. Le choix de faire une journée à distance est aussi une nouveauté.

Cette formation des bénévoles est co-construite avec l'association Champs P.I. de Béziers, figure historique dans le paysage de la P.I. et financée sur le FDVA Fond de Développement à la Vie Associative.

Cela nous permet de nous inscrire dans une démarche de pédagogie active, car il s'agit bien d'acquérir des compétences pour les membres de l'Association en pariant sur un essaimage des pratiques dans nos espaces professionnels.

## 2.5. Ateliers d'écriture monographique avec Patrick Geffard, Professeur des Universités en Sciences de l'éducation et de la formation, à l'Université Paris 8 – Laboratoire CIRCEFT.

Pour mémoire, les monographies sont l'aboutissement d'un travail collectif dont le point de départ est l'interrogation d'un praticien sur une situation, un élève, une classe, un projet... Ces monographies constituent un outil privilégié en Pédagogie Institutionnelle pour mieux saisir les processus à l'œuvre dans toute situation d'apprentissage ou d'accompagnement.

Le GTCoo (groupe de travail coopératif) *Vivre des expériences en P.I.* avait initié un travail d'écriture monographique en 2020 avec présentation de la monographie « Le loup-garou blanc » au colloque de novembre 2021. Première monographie écrite par temps de confinements successifs. Les neuf séances ayant été enregistrées et retranscrites cette année ; il a été décidé de poursuivre ce travail par une méta-monographie pour saisir le processus d'écriture groupale.

Autre essaimage : un groupe de travail monographique est initié auprès de psychologues en CIO. Il s'agit d'une expérimentation nommée « Monographies d'orientation », qui donne au pôle ressource toute sa dimension formative et de partage.

## 2.6. Le Groupe de Travail Coopératif / Osons la P.I.

Trois rencontres ont eu lieu en 2022. Aux vues du nombre grandissant des participants, il a été décidé et voté en conseil d'organisation de scinder le groupe en deux selon les disponibilités journalières de chacun. Cela a donné lieu à deux groupes nommés respectivement OPImer et OPIsam pour les groupes du mercredi et du samedi. Un OPIzen pour les membres en sommeil et un OPIzoom pour les membres à distance ont été proposés mais non mis en œuvre.

Les échanges portent sur l'application de la P.I. au sein des classes ou groupes de plusieurs établissements : LEGT/Collèges/IME/CIO. Ce groupe remplit pleinement sa fonction de soutien des pratiques professionnelles.

## 2.7. Le partage par les publications et vidéo

Un des axes du projets associatifs est l'essaimage des pratiques institutionnelles expérimentées au sein de l'Association ou sur les groupes dont les membres ont la charge.

Le partage des expérimentations passe donc par :

- Un travail d'écriture en vue de publier. Certains articles (Romuald Esman) et monographies sont parus dans *Echos P.I.* (revue du PIG) et dans la revue *Institutions*.
- Des communications des membres de l'Association en conférences et colloques ou séminaires.
- Les retranscriptions des conférences (cette année, les conférences de Pierre Delion et interview de Antoine Fontaine ont été retranscrites).
- Le choix de filmer nos conférences pour les mettre en ligne (Conférence de S. Ponnou).
- Un travail important sur le documentaire de *Sans Canal Fixe* est en cours.

## 3. Les partenariats institutionnels et partenariats de recherche

Les partenariats établis sont toujours présents d'autres nécessitent un travail constant de rencontres institutionnelles et élaborations de dossiers de subvention :

### 3.1. Les partenaires financiers :

Notre Association a vu la fin en 2022 de la subvention AVOSID de la Région liée à fin du temps de préfiguration (budget de fonctionnement des GTCoo).

Le FDVA nous accompagne régulièrement tant sur le fonctionnement que sur la formation des bénévoles.

La Fondation de France vient de nous réitérer pour la troisième fois sa confiance, pour trois ans.

La difficulté de monter des dossiers de subventions tient au fait que nous n'avons pas de structures propres en direction des jeunes et toutes les expérimentations dans les établissements vont nécessiter une implication des établissements eux-mêmes par la sollicitation des dispositifs financiers propre à l'Éducation nationale (Cardie, Fond Innovation – Notre école Faisons-là Ensemble, par exemple).

### 3.2. : L'accompagnement par la FESPI et partenariats avec les autres institutions nationales ou locales :



Nous sommes toujours adhérents et accompagnés par la **FESPI**. Olivier Haéri, adhérent et membre du C.A. de l'Association, participe à nos réunions et accompagne particulièrement toutes les rencontres et audiences officielles liées à la création du micro-lycée. Nos équipes vont régulièrement visiter les structures de la Fespi (L.A.P. Paris, microlycée de Vitry...).

Pour mémoire, une des missions de la FESPI est de « *Soutenir la création, le développement et l'accompagnement des équipes et des structures expérimentales au sein de l'Éducation nationale, y compris à statut dérogatoire, concernant tant les élèves que les membres des équipes éducatives ; ces structures sont notamment fondées sur le principe de l'éducabilité pour tous, le droit à la récurrence et à une formation générale de base la plus élevée possible* ».

La Maison des Adolescents d'Indre et Loire de l'association Montjoie, l'Éducation Nationale, la Ligue de l'Enseignement d'Indre et Loire, l'APAJH 37, la Ville de Tours, l'association Livre Passerelle, l'association Champ-PI de Béziers, l'association Sans Canal Fixe et la clinique de Saumery sont des partenaires régulièrement sollicités selon les projets mis en œuvre.

### 3.3. La recherche :

Une convention d'adossement à l'Université Paris 8 est en cours d'élaboration avec le Laboratoire **EXPERICE** : Pierre Laffitte, Enseignant-Chercheur et le Laboratoire **CIRCEFT** : Patrick Geffard, Professeur des Universités. Il faut cependant que nous ayons les ressources (humaines, financières et institutionnelles) pour collaborer.

De même, Sébastien Pesce, P.U. en science de l'éducation (laboratoire **ERCAE – Orléans**), qui nous suit depuis 2017, nous assure de son soutien. Nous devons relancer les projets de collaboration, ajournés en 2020.

La préparation des conférences et colloques nous ouvrent aussi des perspectives :

- Le colloque Marty pour des laboratoires en psychologie clinique et psychopathologie (Université Paris Cité).
- La conférence Golse avec l'ICE (Institut contemporain de l'enfance).
- De nouvelles perspectives potentielles en science de l'éducation (Orléans, Reims).

La collaboration passe aussi par la participation aux colloques des laboratoires de recherche ou associations en lien avec les sciences de l'éducation : adhésion à Cliopsy et participation à son congrès international en octobre 2022 « Éducation et formation : filiations et affiliations à l'épreuve de l'incertitude »

## 4. Conclusions et perspectives

Pour inscrire notre action dans une continuité, pour mémoire, le rapport moral d'activités 2021 avait trois axes de travail avec les outils nécessaires pour y parvenir, je les rappelle ici :

- L'organisation d'événements (conférences, vidéo et publications)
- Un laboratoire des pratiques coopératives et institutionnelles (expérimentations et formations)
- La réflexion avec les autorités académiques sur la création d'une structure lycéenne innovante avec la FESPI et d'autres dispositifs dans le système classique (Diagnostic, création d'un COPIL, visites d'autres micro lycées...).

**Ces trois axes se répartissent toujours en direction des deux publics : les jeunes et les professionnels. Cette complémentarité ainsi que le choix des pratiques institutionnelles, font la force et l'originalité du projet associatif.**

En effet, l'Association, reconnue pour la qualité et la solidité de son corpus théorique, inscrite dans les pratiques institutionnelles issues des courants de psychothérapie et de pédagogie institutionnelles, tient à poursuivre la venue d'auteurs, de chercheurs et de praticiens pour éclairer nos travaux.

Mais c'est également et surtout la mise en place des expérimentations des pratiques et pédagogies institutionnelles qui, formalisées et élaborées en groupes, alimente une véritable praxis, propre à la Pédagogie Institutionnelle.

Pratiques et théories se répondent, s'enrichissent, l'une devient l'autre... et inversement.

Notre travail sans cesse renouvelé, par le désir de chacun, soutenu par quelques autres, nous permet de persévérer, d'innover (c'est-à-dire transférer dans de nouveaux lieux), de modifier nos pratiques pour les rendre plus coopératives, conditions premières d'une société plus solidaire où l'individu peut trouver sa place dans un collectif et où le collectif s'enrichit des individus qui le compose.

Fait à Tours le 13 mai 2023

AV Brotons, présidente de l'Association Coopérer pour l'Autre Lycée

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical line at the bottom, positioned to the right of the text.